



# Après la classe de 4ième

## Le B.I.A ou le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique

- ❖ *Naissance en 1937 (BESA) et remplacé en 1968 par le BIA*
- La formation au BIA est dispensée dans les établissements scolaires (lycées, collèges...) et s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement. Les domaines abordés sont les suivants :
  - *aérodynamique et mécanique de vol, connaissance des aéronefs, météorologie, navigation et sécurité des vols, histoire de l'aéronautique et de l'espace. (environ 40 heures de cours théoriques et un stage intensif en avril pendant les vacances scolaires inscrit dans le dispositif E.O.)*
- Le Brevet d'initiation à l'aéronautique est un diplôme national délivré conjointement par le Ministère des Transport et l'Education nationale. Il sanctionne une formation théorique dispensé dans les établissements scolaires du second degré en partenariat avec les aéro-clubs affiliés à la Fédération Nationale aéronautique (FNA)



**COLLEGE Paul-Émile VICTOR**

500, Boulevard de Coua de Can

83550 VIDAUBAN

Tél : 04.94.99.70.50 Fax/ 04.94.99.55.27

Courriel: [0831379Y@ac-nice.fr](mailto:0831379Y@ac-nice.fr)

Site : <http://www.ac-nice.fr/vidauban/>

# Après la classe de 4ième

---

## Le B.I.A ou le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique

- ✦ Une ou plusieurs visites de sites aéronautiques.
- ✦ Deux vols d'une demi-heure en place avant et plusieurs vols en place arrière sur un avion de l'aéro-club avec lequel aura été signée une convention. (mars)
- ✦ Pour cette action une participation (environ 90 €) sera demandé aux familles, sachant que le deuxième vol, réservé aux élèves ayant obtenu le BIA, est pris en charge par la FNA (Fédération Nationale de l'Aéronautique).(13 à 21 ans)



# Après la classe de 4ième

---

## Le B.I.A ou le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique

### L'examen à lieu mi-mai

- ✦ L'acquisition de certaines connaissances aéronautiques se fait en relation étroite avec d'autres disciplines : mathématiques, langues, géographie, histoire....
- ✦ La préparation au B.I.A permet aux jeunes partir de 13 ans de découvrir le monde de l'aviation.
- ✦ La réussite à l'examen donne droit à des bourses pour ceux qui souhaitent poursuivre leur formation de pilote.
- ✦ Enfin, cette formation procure aux élèves des bases qui pourront être exploitées au niveau des concours d'accès aux métiers de l'aviation
- ✦ NB : Les cours ont lieu dans l'établissement scolaire et 2 à ou 3 séances à l'Aéroclub du Var.